

B U L L E T I N

N° 1 8 8

M E T Z

- Solgne -

METZ accueillera les membres de la Brigade désirant assister à l'Assemblée de l'Amicale, qui se tiendra le 12 JUIN 1983 à SOLGNE.

METZ est située au confluent de la Moselle et de la Seille et comporte essentiellement un Evêché et une Garnison. Un aqueduc, des thermes, les structures d'un amphithéâtre et d'autres vestiges, témoignent de son importance comme ville gallo-romaine. Des fortifications encadraient de nombreuses églises et de beaux ensembles architecturaux. Cette ville a néanmoins éclaté hors de ses murs par une extension due également à la présence d'industries sidérurgiques, de mécanique, d'électro-ménager, de manufactures de tabac et de confection, de brasseries,... Elle fut le berceau de nombreux hommes célèbres, dont Kellermann et Verlaine.

Les MESSINS vous diront que le nom de leur chef-lieu de la Moselle en Lorraine dérive de Mediomatrici, peuple gaulois, dont elle fut la capitale convoitée successivement par les romains, les Allamans, les Huns, les Evêques, les Bourgeois, les Marchands, le Duc de Lorraine, le Roi de France, les Calvinistes, les Légistes. Ils vous parleront aussi du siège qu'eût à subir la ville défendue par François de Guise contre Charles Quint fin 1552, puis en 1870 la capitulation de Bazaine investi par Moltke...

METZ est aussi le siège de la Section "M" de l'Amicale que préside avec bonheur notre camarade Pierre PILLOT et une équipe dynamique et accueillante. Nombreux seront donc les participants à cette assemblée générale 1983 pour démontrer leur amitié à la sympathique Section lorraine et leur intérêt pour la vie de l'Amicale du Président Gustave HOUVER. Ils viendront de loin y retrouver l'ambiance Brigade, ce qui est merveilleux.

METZ vous attend les bras ouverts, ainsi que le Président PILLOT et son équipe. Ne les décevez pas et soyez exacts au rendez-vous pour leur faire plaisir et les remercier de leurs préparatifs.

Paul MEYER

CARNET NOIR

La section "Sud-Ouest" est en deuil et avec elle la grande famille de tous les anciens de la Brigade Alsace-Lorraine.

Léon DUBOURG Léon DUBOURG

le doyen d'âge de la section vient de nous quitter dans sa 81ème année. 13 mars 1902 - Villefranche du Queyran (Lot et Garonne), 10 février 1983 - Bergerac (Dordogne), voici les bornes extrêmes d'une vie, toute en ligne droite, entièrement promise au devoir. Car toujours, Léon DUBOURG s'est retrouvé serviteur, voire prisonnier d'un règlement, d'un système ou d'obligations morales dictées par les circonstances, et ceci, avec une éthique particulièrement rigoureuse.

Ne nous étonnons donc point qu'il ait choisi le métier des armes. Son livret militaire nous révèle qu'il a gravi les échelons les plus modestes en un premier temps pour être rendu à la vie civile avec le grade d'Adjudant-chef, après des campagnes au Maroc et contre l'Allemagne. N'acceptant pas la défaite, il entra pleinement dans la Résistance où nous apprîmes à le connaître et à l'estimer. C'est lui qui forma la grande majorité des recrues du commando "Valmy" après juin 1944, pour s'imposer à eux comme un chef de valeur, témoignant en toutes circonstances du plus grand dévouement, ne reculant devant aucune difficulté, dans les maquis de Dordogne d'abord, à la Brigade Alsace-Lorraine ensuite, pour terminer sa carrière à "Rhin et Danube" avec le grade de Capitaine. Deux citations et la Croix de guerre, la nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur en 1945, la médaille de la Résistance et les promotions successives comme Chevalier puis Officier dans l'Ordre National du Mérite témoignent de la valeur de sa conduite.

En cette glaciale journée du 12 février, digne de celles de Gerstheim où il s'illustra, nous étions une vingtaine d'Anciens de la Brigade au cimetière de Pont-St-Jean, à partager notre immense peine avec les membres de la section bergéroise de "Rhin et Danube", dont il était le Président d'Honneur, quelques CVR, des amis et la famille. Nous étions un peu honteux, après avoir eu connaissance de ses dernières volontés qui stipulaient qu'il ne voulait ni fleurs ni couronnes d'être venus avec notre seul chagrin. En revanche il restera fidèlement présent dans nos mémoires.

Laissons la parole au Capitaine DUBOURG lui-même. Il s'agit d'un fragment de son dernier message, reproduit tel quel :

"En disparaissant pour l'éternité, que tous ceux et toutes celles pour lesquels je me suis montré parfois un peu dur, trouvent ici toutes mes excuses. Qu'ils sachent que je n'ai vécu que pour servir.

"Un dernier adieu de votre humble et dévoué serviteur."

A Madame Madeleine DUBOURG, sa fidèle compagne, toujours si attachée à la vie de la Section, à tous les siens, les Anciens de la Brigade renouvellent l'expression de leur sympathie attristée. (56 rue W. Rousseau - 24100 BERGERAC)

R.B.

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de notre camarade

Raymond WINTER Raymond WINTER

survenu en février 1983 à Bretoncelles (61410 Remalard) - La Maintelonnière - La Brigade fut représentée aux obsèques par notre camarade Cassion.

Que Madame WINTER soit assurée de notre sympathie profonde au moment de cette épreuve.

Madame Raymond WINTER et ses enfants remercient les Anciens de la BIAL d'avoir manifesté leur amitié lors du décès de notre camarade, le 18 février.

La Section "SO" présente ses vives condoléances à André BERTRAND de Razac-sur-l'Isle, qui a perdu successivement en janvier 1983 sa mère et en mars son beau-père.

Madame Julien CHILLES remercie les Anciens de la Brigade d'avoir entouré leur Président de leur présence au long de nombreuses semaines, une véritable chaîne d'amitié, qui l'a pour ainsi dire porté à bout de bras jusqu'à son décès exemplaire, entouré de tous les siens, calme et serein. Cette indéfectible camaraderie, vieille de quarante ans a fait l'admiration des enfants de Julien et a apporté à son épouse beaucoup de courage pour accepter avec foi cette épreuve douloureuse.

Julien CHILLES Nous rappelons le décès du Président de la Section du Bas-Rhin, Julien CHILLES, Médaille Militaire, Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, Croix du Combattant, Croix du Combattant Volontaire, Croix du Combattant Volontaire de la Résistance, Officier des Palmes Académiques et Médaille d'Argent de la Jeunesse et des Sports.

Les obsèques de Julien CHILLES ont été célébrées le 24 janvier 1983 en l'Abbatiale Saint Georges à Molsheim, en présence d'une nombreuse assistance. Six prêtres, tous amis de Julien, officiaient avec le curé de la paroisse. De nombreux anciens, certains avec leurs épouses, avaient rallié Molsheim. Ce fut une cérémonie émouvante.

Le Pasteur FRANTZ ayant assisté, lui aussi, notre camarade dans ses derniers moments, participait à l'office et excusa Monseigneur BOCKEL retenu par sa charge. Il rappela l'esprit de la Brigade bannissant toute distinction de religion et donna lecture de larges extraits de l'Épître de Saint Paul aux Romains :

"...Les souffrances d'à présent ne sont rien, en comparaison de la gloire qui doit un jour se révéler pour nous..."

"...Ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les dominations, ni le présent, ni l'avenir, ni les puissances, ni les forces d'en haut, ni les forces d'en bas, ni aucune créature au monde ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu..."

Après la messe ont ensuite pris la parole :

Le Président Joseph REIFFSTECK, Délégué de l'U.F.A.C. rappela toute l'œuvre accomplie pour le monde combattant par Julien CHILLES, lequel depuis des années, donnait le meilleur de lui-même au poste de Secrétaire Général de l'Union Fédérale.

Le Président Guillaume THIELEN, au nom du Comité et de la Section du Bas-Rhin, prononça ce discours :

"Après cette ultime réunion de la Section du Bas-Rhin et de son Comité autour de toi, notre Président, nous venons te redire notre fidèle amitié et notre profond merci pour tout ce que tu as fait pour tes camarades de la BRIGADE ALSACE-LORRAINE.

"Venant du Quercy où tu étais réfugié, tu t'es joins à nous, tu as fait partie des "clochards d'Alsace, de Dordogne et de Corrèze", comme nous appelait notre Colonel BERGER, pour participer il y a 40 ans à la Libération de la France, de l'Alsace et de la Lorraine. D'autres ont dit quel fut ton cheminement, quels furent tes mérites de soldat et de combattant de la Résistance. Quant à nous, nous voudrions nous souvenir du camarade qui avait pris le relais du soldat, et qui fut pour nous tous un exemple de dévouement.

"Il n'y a pas un membre de notre Section, ni hors de notre section qui t'ayant demandé un service, n'ait trouvé auprès de toi accueil, conseil et soutien. Tu n'as à aucun moment et dans quelque circonstance que ce fut, hésité à aider tes anciens compagnons. Bien plus, tu allais au devant d'eux pour le faire. Tu fus infatigable lorsqu'un problème se posait à l'un d'entre nous. Je veux témoigner ici, que tu n'as jamais ménagé ni ta peine ni ta personne pour servir tous les camarades. Tu fus pour nous le compagnon d'armes, l'ami dévoué, le Président au service de sa section. Nous nous devons de le dire aujourd'hui, mais ce ne sera pas la dernière fois que nous le répéterons.

"Merci d'avoir été des nôtres avec tant de générosité et de dévouement, et exemplaire jusqu'au dernier moment. Toi, qui depuis notre marche pour la libération de notre patrie, la petite comme la grande, fut notre camarade, tu seras comme le disait André MALRAUX, notre compagnon éternel."

Le Président Bernard METZ a rappelé la vie qui fut celle de notre ami depuis le jour de sa mobilisation en 1939 où il servit sur la ligne Maginot, plus tard dans la Résistance, le maquis, pour aboutir à la Brigade Alsace-Lorraine et se dévouer ensuite comme Secrétaire Général à l'Université Louis Pasteur de Strasbourg où prit fin sa carrière active, débouchant aussitôt sur la Vie Associative entre le M.O.C., l'U.F.A.C. et l'Amicale de la B.A.L. (Ref. Bulletin 187)

Le Président Auguste GEBURDIG, Délégué du Molsheim Olympique Club, a rappelé avec quel dévouement leur Président de toujours (le M.O.C. a été créé par Julien CHILLES) a su guider leur Club, dont il était l'animateur infatigable. Chaque phrase fut ponctuée d'un profond MERCI rendant cette déclaration bien émouvante.

Monsieur KLINGENFUS, Maire de Molsheim, a tenu à rappeler la disponibilité du défunt pour tout ce qui touchait au Sport et à la Jeunesse. Il souligna sa persévérance, son entêtement à trouver la solution aux problèmes de sa charge de Vice-Président durant quinze ans de l'Office Municipal des Sports et des Arts Populaires de la ville de Molsheim, qu'il réussit à lui faire accepter alors que Julien déclina un jour les propositions qui lui étaient faites de se voir figurer sur la liste des Conseillers Municipaux. Par cette disparition il s'est creusé un grand vide, très difficile à combler....

Trois drapeaux avaient été délégués, dont celui de la Section du Bas-Rhin de la B.A.L. J.P.B.

La presse a consacré de nombreux articles au décès de notre Président CHILLES, en évoquant les diverses phases de sa vie faite de dévouement pour autrui. Nous extrayons des Dernières Nouvelles d'Alsace (N°18 _ 22.01.83) les lignes suivantes :

"... Monsieur Julien CHILLES avait vu le jour le 28 juillet 1915 à PIBLANGE (Moselle) et s'était marié le 11 juillet 1947 avec Marylène SPECHT, intendante aux lycées Henri Meck et LEP "Louis Marchal" de Molsheim. Cette heureuse union a été bénie de deux enfants, Roselyne, professeur d'histoire et de géographie à Mulhouse épouse de M. KESSLER, et Jean-François qui a terminé ses études universitaires.

"Le défunt occupait jusqu'à sa retraite il y a quelques années, le poste de Secrétaire Général de la Direction Régionale de Jeunesse et Sports à Strasbourg où il a donné comme partout ailleurs où il occupa une fonction, le meilleur de lui-même... IL occupa durant des années le poste de Secrétaire Général de l'U.F.A.C. regroupant toutes les associations patriotiques d'anciens combattants du département. Il manifestait dans tous ses actes et dans toutes ses paroles une volonté active, sans pour autant renier les notions d'honneur, de patrie et d'intégrité.

"Depuis 1961, il habitait avec sa famille à Molsheim, où bien vite il avait trouvé de nombreux amis dans le milieu sportif et d'anciens combattants. Il créa le Molsheim Olympic Club (MOC) qui bien vite fit briller haut les couleurs de Molsheim aux matches de handball et de volley-ball.

"Nous l'aimions surtout parce que cet arbre au tronc rigoureux et à l'écorce apparemment rude portait des feuilles frémissantes qui bruissaient sous l'effet de la moindre brise ; celle de l'amitié, celle aussi de la tendresse.

"Il rayonnait de sympathie, aimait la conversation, était généreux de cœur et d'esprit et laisse à tous ceux qui l'ont connu un souvenir radieux..."

Parmi la nombreuse assistance présente à Molsheim, près de 700 personnes, la Brigade comptait de nombreux membres et épouses venus spontanément accompagner leur ancien compagnon d'armes à sa dernière demeure. Qu'on nous permette de ne pas les citer mais de les remercier. D'autres, très nombreux, se sont excusés par téléphone ou par lettre, souvent pour raison de santé.

HISTOIRES D'EVASIONS

Par le Dr. J. GAUSSEN

Nous étions à la fin de l'année 1943 et, depuis le longs mois, Périgueux était occupé par les troupes allemandes.

Je partageais mon temps entre les bois tenus par les survivants de la Formation Mireille et l'hôpital de Périgueux où j'exerçais les fonctions d'interne en chirurgie. Le centre hospitalier actuel, dont la première pierre avait été posée avant la guerre de 1914 par le Président Armand FALLIERES, n'était pas achevé et la plupart des soins continuaient à être dispensés rue du Président Wilson, dans un hôpital vétuste qui ne semblait pas jouir dans le grand public, d'une renommée particulièrement flatteuse. Le petit café qui lui faisait face en avait un peu abusivement profité. Sur son enseigne, magnifique panneau naïvement décoré par une main anonyme, on pouvait lire en effet cette inscription alléchante : "ICI ON EST MIEUX QU'EN FACE". Le séjour n'y était sans doute pas très agréable puisque deux pensionnaires de la salle des détenus songeaient à l'écourter et complotaient avec l'extérieur afin de quitter l'établissement sans formalités excessives. Il s'agissait de deux "terroristes" (c'était l'expression consacrée), Messieurs Robert MERCIER et Maurice DESNOYER, élèves officiers à l'école des cadres du Groupe Mireille. Ils avaient été faits prisonniers avec toute leur unité le 23 octobre à l'issue d'un bref combat près de Ladouze dans la commune de Versannes.

Mercier, atteint d'une balle dans la cuisse, avait été immédiatement dirigé sur l'hôpital. Desnoyer l'y rejoignait un peu plus tard pour une appendicite aiguë.

Je pris contact avec Mireille et allai le voir à son camp, dans la Double. Il venait de le quitter. Il avait un rendez-vous avec le colonel commandant la garnison de Périgueux : un Géorgien, dont les hommes engagés plus ou moins volontairement dans l'armée allemande commençaient à se demander si le port de la croix de Lorraine n'était pas en définitive préférable à celui de la croix gammée. A l'issue de l'entrevue, Mireille et son adjoint Mesnard, étaient arrêtés par la Gestapo. Seul le chauffeur pu s'enfuir et nous apporter la nouvelle.

Privé de ses chefs, le groupe ne pouvait plus rien décider. Je repartis. Quelques jours plus tard, le 3 novembre 1943, presque tous les survivants étaient faits prisonniers au Maine du Puy, à proximité de Saint Vincent de Connezac. Il n'y avait plus d'hommes disponibles pour une opération armée.

Mercier appartenait à une organisation lyonnaise de résistance connue sous le nom de "Organisation Robert ou du Colonel Sarrazac". Nous prîmes contact avec elle et, pendant plusieurs semaines, ce fut un échange permanent de lettres et de télégrammes dont le décryptage eût été sans doute un jeu d'enfant pour un professionnel du chiffre. Enfin dans les derniers jours de novembre, tout paraissait au point, mais hélas, nos ennemis n'étaient pas terminés.

Un matin, un détenu de droit commun, M. F., me fit appeler. Il souffrait disait-il du ventre. Pendant que je l'examinais, il me soufflait discrètement à l'oreille : "Perruchot a signé ma sortie (entendez par là le retour à la prison). Il faut que je reste là quelques jours de plus, je veux sortir avec les autres sinon je tente la belle cette nuit". Comment était-il au courant ? Il avait sans doute l'oreille fine. Peu importait d'ailleurs la manière dont il avait eu connaissance du complot. Pour nous cette tentative d'évasion était catastrophique dans la mesure où elle n'allait pas manquer de bouleverser nos plans si péniblement élaborés. Il fallait l'éviter : un accord fut conclu. Rapidement je lui expliquais la technique utilisée jadis par les fortes têtes des bataillons disciplinaires pour éviter une marche forcée : un fil septique glissé en séton sous la peau et laissé en place pendant quelques heures. Le lendemain soir, mon droit commun parvenait à peine à dissimuler sa satisfaction intérieure. "Monsieur, c'est la jambe maintenant qui me fait mal... Je souffre trop, il faut que le Dr. Perruchot me laisse là... Je ne peux pas

retourner demain à Belleyrne (Belleyrne et plus précisément l'Hôtel Belleyrne était alors le nom sous lequel on désignait de manière plaisante la prison de Périgueux).

Je soulevai le drap. Un massacre ! Le gaillard s'était percé le haut de la cuisse au plus épais, de part en part. Par chance il n'avait pas atteint les gros vaisseaux. La cuisse était énorme, rouge, luisante, affreuse à voir. A voix basse j'interrogeais : - "Le fil ?" - "Il y est toujours. Hier soir je n'ai pas pu attraper les bouts. Je l'avait trempé avant dans la cuvette W.C. Vous croyez que ça suffira ?"

C'était bien suffisant...! Je pensais immédiatement à la gangrène gazeuse, mais 4 ou 5 jours plus tard tout était rentré dans l'ordre. L'abcès s'était ouvert spontanément et son contenu avait quelque peu étonné la bonne soeur de service. "Monsieur, je n'avais jamais vu ça... Avec le pus il y avait une mèche longue... On aurait juré une ficelle."

Monsieur F. était guéri. Il était temps. Le Lyonnais envoyait du monde.

Le 8 décembre 1943, le commando débarquait à la gare de Périgueux et allait aussitôt faire quelques achats au magasin "Les Dames de France". Il s'agissait de pistolets à bouchons bien inoffensifs certes, mais combien plus faciles à transporter que les encombrantes Sten que nul manteau ne parvenait à dissimuler.

Le soir même, dans la nuit du 9 décembre, trois hommes, dont un Périgourdin qui connaissait les lieux (André RIBETTE) et une jeune femme, pénétraient dans l'hôpital. Je restais à l'extérieur pour faire le gué ! Après avoir sectionné les fils du téléphone et ficelé le concierge, ils allèrent directement à la salle des détenus et désarmèrent les gardiens : deux policiers complices envoyés tout exprès ce soir là par le commissaire BOURGOIN. Il fallait sauver les apparences. L'un des "terroristes" sortit avec ostentation un papier de sa poche, le déplia et lut à haute voix : - "Messieurs DESNOYER et MERCIER, habillez-vous. Vous êtes libres".

Le troisième larron n'avait pas attendu la fin de la lecture et ne paraissait pas se soucier de savoir s'il figurait sur la liste des heureux libérés. Il était déjà dans le couloir.

Un quart d'heure plus tard, c'était l'alerte générale. Les voitures de la Gestapo sillonnaient la ville. Les routes étaient barrées par la Feldgendarmarie et les patrouilles interrogeaient sans aucune discrétion les Périgourdins qui avaient eu la malchance de sortir cette nuit-là, mais toute l'équipe était saine et sauve.

La camionnette à gazogène de Roger COUTUROUX avait déjà déposé les prisonniers chez MM. RIBETTE et COMPTE dans la commune de BASSILLAC. Le commando s'était en hâte rendu à la gare où il avait prit tranquillement le train de Lyon. Pour ma part j'avais immédiatement regagné ma chambre et me levai le lendemain comme à l'accoutumée.

Ce petit succès ne constituait hélas qu'une maigre consolation à la série de coups durs qui s'était abattue sur nous en cette fin d'année 1943 et beaucoup des nôtres étaient toujours en prison.

Plusieurs projets furent échafaudés...

Détail piquant : la première réunion avait eu lieu près de la place St Louis, rue Puy Limogeanne, dans une maison close à l'enseigne "Le Grand Cinq", en une salle discrète que nous avait prêtée la direction et sans invite à quelque consommation que ce soit.

A la fin de l'année, les préparatifs du coup de force n'étaient toujours pas terminés. Il manquait simplement les armes, les hommes et les véhicules. Le 15 janvier 1944, les détenus étaient transférés à la prison centrale de Limoges, première étape d'un long chemin carcéral, qui allait les mener en Allemagne au camp de concentration de DACHAU. C'était l'échec complet, mais les renseignements récoltés n'allaient pas tarder à nous servir.

Le 8 mars 1944, un aviateur Américain était incarcéré à la maison d'arrêt. Il s'agissait de M. MAC PHERSON Joël, fils de Louis et de Kate White, 25 ans, né le 12 mars 1918 à Vance dans l'Alabama (U.S.A.).

Il avait été fait prisonnier alors qu'il tentait de rejoindre les siens en passant par l'Espagne. Je reçu la visite d'un agent des services alliés. Il fallait, me dit-il, le récupérer à n'importe quel prix. Pour le délivrer il n'y avait qu'une seule solution : lui faire simuler une maladie grave, puis le faire transférer à l'hôpital et, déjà le libérer en utilisant la même technique pour l'évasion précédente. Il fallait toutefois la modifier un peu. En particulier, l'enlèvement ne pouvait plus avoir lieu de nuit. Les mesures de sécurité avaient été singulièrement renforcées dans la salle des détenus. Il y avait de nouveaux verrous, de nouvelles chaînes, mais surtout la nuit, deux gardiens étaient de faction dans le couloir d'accès. On pouvait bien sûr, se procurer de faux laissez-passer ; on pouvait en outre affliger l'Américain d'une surdi-mutité congénitale, mais tout cela représentait des risques trop grands qu'il était préférables de ne pas courir. Il fallait que l'évasion ait lieu pendant la journée.

Pour la première partie de ce plan nous disposions de la complicité de plusieurs gardiens. L'un d'eux était particulièrement débrouillard et discret, ce qui ne le dispensa pas toutefois d'être à son tour arrêté et déporté. Hélas, il ne connaissait pas le moindre mot d'anglais. Le prisonnier ne parlait pas le français et l'agent des services alliés était reparti. Il fallut passer par un traducteur. Cela ne simplifia pas les choses. Simuler une maladie n'était pas très facile pour un militaire qui en principe dans toutes les armées du monde se porte bien. Renseignements pris, il possédait encore son appendice.

Le manuel du parfait simulateur n'existant pas, je dus écrire le chapitre de l'appendicite : description des douleurs, attitude dans le lit, manière de réagir à la palpation du médecin, emplacement du point douloureux. Les vomissements étant impossible à simuler, il fallait les provoquer. Je lui indiquai une vieille recette : un comprimé d'aspirine réduit en poudre et mélangé au tabac d'une cigarette. Je prélevai quelques gauloises sur ma ration mensuelle. Le gardien transmit les instructions.

J'étais sans inquiétude quant aux conclusions futures du médecin de la prison. L'idée qu'il put méconnaître une appendicite ou repousser son diagnostic à une deuxième visite était absolument impensable, surtout un dimanche. Voici donc quel était le plan qui pour réussir devait respecter un horaire absolument strict :

Les douleurs devaient débiter le dimanche 12 mars, peu après le repas de midi. A 16 heures le gardien qui était de service ce jour-là prévenait le responsable, lequel alertait le médecin. Ce dernier, estimant qu'une intervention chirurgicale était nécessaire, demandait le transport à l'hôpital. Celui-ci s'effectuait assez tard dans la soirée. A son arrivée, j'examinais le malade, je confirmais le diagnostic d'appendicite et je prévenais le chirurgien de service qu'il s'agissait d'une crise sans gravité, dont le traitement pouvait fort bien attendre le lendemain ou le surlendemain.

Le lendemain un commando habilement grisé devait pénétrer discrètement à l'hôpital en passant devant le concierge qui le prendrait pour les infirmiers d'un établissement voisin ; aller à la salle des détenus, réclamer le prisonnier, neutraliser au besoin les agents de garde, abandonner le brancard et les blouses blanches, quitter l'établissement rapidement et se mêler aux passants avant que les recherches commencent.

Tel était le plan et nous pensions qu'il se déroulerait sans anicroches.. Absent le samedi, je revins à l'hôpital le dimanche pour réceptionner l'aviateur. Il était déjà là... et opéré !...

Que s'était-il passé ? Discrètement j'interrogeais. Le plan avait parfaitement fonctionné, mais il avait démarré trop tôt. Le prisonnier avait commencé à souffrir le samedi au lieu du dimanche et avait été opéré le soir même.

Je rencontrais la vieille infirmière de la salle d'opération. "Ah Monsieur, si vous aviez été là hier !... une appendicite... un prisonnier... un américain ou un anglais, je ne sais pas. On ne comprenait pas ce qu'il disait. Ah Monsieur, si vous aviez vu ce cirque !... Il ne voulait pas être opéré.

Il disait : demain... demain... Quand il a vu le masque, il a sauté de la table. Il a même dit : "Moi pas malade". Je crois qu'il n'était pas très normal. Il va nous faire un délirium, c'est sûr !"

Le lendemain matin je surveillais discrètement la conciergerie de l'hôpital pour intercepter les "infirmiers", mais la malchance s'acharnait. Je ne les repérai pas. Ils ne passèrent pourtant pas inaperçus avec leurs blouses blanches impeccables, qui étonnaient un peu dans ce vieil hôpital qui n'était pas habitué à tant de propreté. Ils arrivèrent sans encombre à la salle forte où, le plus simplement du monde et sans la moindre demande d'explication, les policiers leur ouvrirent la porte. Ils réclamèrent "l'appendicite", s'étonnèrent que l'opération ait déjà eu lieu, vérifièrent eux-mêmes en soulevant le drap du malade, s'excusèrent et disparurent rapidement. Un quart d'heure plus tard l'alerte était déclanchée.

Le jour même les allemands emmenèrent Mac Pherson vers une destination inconnue. La partie était perdue.

Tous les faits relatés ici sont rigoureusement exacts, mais des points restent obscurs dans mon récit. J'en ai oublié quelques uns, je n'ai pu élucider les autres.

Que s'était-il passé dans la prison ? Pour quelles raisons Mac Pherson avait-il commencé à souffrir le samedi ? Leurs instructions avaient-elles été mal données ou mal comprises ? Était-il trop pressé ? Je ne l'ai jamais su.

Pour quelles raisons le Dr. Paul DELLUC a-t-il opéré ? A-t-il été dupe ? Je ne le pense pas. Il s'agissait d'un chirurgien trop averti pour se laisser prendre à une simulation de ce genre. Je n'ai pas pu lui parler. Peu après cette affaire j'ai dû quitter précipitamment l'hôpital sans avoir pu faire mes adieux à celui qui fut pendant longtemps mon chef de service, et ne l'ai jamais revu. Je suppose qu'il a pensé que l'américain voulait prolonger au maximum son séjour en France dans l'attente du débarquement proche et qu'il a pratiqué une opération de complaisance.

Pour quelle raison n'ai-je pas rencontré les faux infirmiers ? L'hôpital de la rue Wilson possédait deux entrées. Il y avait la conciergerie, qui était en quelque sorte l'entrée officielle et, à proximité, un grand portail qui n'était ouvert que pour le passage des véhicules, peu nombreux à cette époque. Je présume que ceux que j'attendais sont passés par cette dernière entrée alors que je surveillais la première ?

Il y a surtout une grande inconnue : le sort du prisonnier.

Très souvent j'ai pensé à lui. A diverses reprises j'ai songé à m'adresser aux services alliés, mais je ne l'ai jamais fait. Et puis, insensiblement le temps a passé et je m'aperçois aujourd'hui que cette histoire est vieille de plus de 37 ans.

Peut-être est-il hélas trop tard ? ...

J'aimerais pourtant savoir ce qu'il est devenu.

30.03.1981

LE STRUTHOF

Vous devriez aller plus souvent au Camp des Martyrs du Struthof lors de vos excursions, afin de vous souvenir d'un passé récent et ensuite agir pour sauvegarder une paix fragile.

En attendant, lisez donc ce qu'écrit au sujet de ce lieu sacré une jeune Japonaise étudiante à l'université de Strasbourg. Cette réflexion venue spontanément d'un être sensible et d'une autre race, est pleine de sens humain.

"Parmi mes visites dans la région, je voudrais parler de celle du camp de concentration du nazisme, qui se trouve au Struthof (tout près de Strasbourg). C'était une expérience vraiment impressionnante et je ne l'oublierai jamais.

"Le camp se trouvait au sommet de la montagne et maintenant on y trouve le camp restitué, un musée et la nécropole. J'ai vu quelques milliers de croix blanches en haut du camp, qui étaient classées selon l'alphabet. Mais il y avait seulement une croix devant laquelle on pouvait voir le petit bouquet de fleurs. Ce petit bouquet m'a raconté que l'histoire de ce camp durait certainement jusqu'à maintenant. Je ne pouvais pas m'arrêter de penser à la vie de la personne qui avait mis ce bouquet et aussi de la personne qui reposait là-bas.

"Ce qui m'a émue, c'était le paysage autour du camp ; le soleil, le ciel bleu, les montagnes avec les arbres colorés, la vallée... C'était incroyablement beau. Mais l'enceinte des fils barbelés électriques divisaient ce beau monde et le monde cruel et mort. Je crois que j'ai vu là-bas le même paysage que les déportés voyaient il y a quarante ans. Je me suis demandée avec quel sentiment ils le regardaient aujourd'hui. Je n'avais aucune idée mais cette question m'a fait pleurer.

"Mais j'ai été choquée quand, j'ai trouvé juste en face de la Chambre à Gaz un Restaurant-Bar qui s'appelle "Struthof". Comment est-ce possible ? Et il y avait quelques gens, qui avaient pris leurs photos commémoratives avec le sourire devant la Chambre à Gaz. Je n'ai pas l'intention de les juger mais est-ce le monde moderne, qui est trop commercialisé et indifférent à la souffrance des autres ? Cependant si l'on oublie l'agonie de la mort des déportés, il se peut que l'on commette de nouveau la même faute. Justement afin d'éviter de drame, n'a-t-on pas laissé ce camp comme un musée ?

"Pour soutenir et maintenir le monde paisible, nous, les jeunes, devons penser à beaucoup de choses, le drame de camp de concentration est aussi une de ces choses, je crois." Yuki FUTUTA

Pourquoi en effet, ce "bistrot" en ce lieu de recueillement ? Aucune personnalité responsable du Bas-Rhin n'est-elle consciente de cette situation choquante ? Est-il réellement nécessaire de commenter ce texte ?

DES NOUVELLES D'ORADOUR SUR GLANE

Le 10 juin 1944, il y eut 642 victimes, dont 202 enfants de moins de 14 ans, brûlés vifs dans l'église incendiée par les soldats de la division SS "Das Reich".

Les objets familiers des disparus, retrouvés dans les cendres, ont été rassemblés dans le mémorial que chaque membre de l'Amicale ayant assisté au Congrès de Brantôme en 1982 connaît. Dans ce monument du Souvenir est un petit musée dans lequel ils ont été déposés.

Dans la nuit du 17 au 18 décembre 1982, des cambrioleurs ont fracturé la serrure et dérobé une cinquantaine de bijoux en or : trente quatre alliances, des bracelets et des chaînes d'enfants.

Que penser de ce vandalisme écoeurant ?

CARNET ROSE

Toutes nos félicitations aux parents et aux heureux grands-parents, M. et Mme Georges THONY (40 place Stanislas -88600 BRUYERES), ainsi que les meilleurs vœux de bonheur et de longues années de joies à Laurène, née le 17 mars 1983 au foyer de Françoise et Patrick AVRIL- THONY.

" C.C. "

Procès-Verbal de la séance du Comité Central - 12 mars 1983

La séance a été ouverte à 14 h 30 sous la présidence de Camille MARING, Vice-Président, en l'absence de Gustave HOUVER empêché, chez le Secrétaire Général G. SCHMITT à Ostwald.

Etaient présents, les présidents honoraires DIENER-ANCEL et Bernard METZ, les présidents des sections (ou leur remplaçant), Jean BAURES (SO), Julien LIBOLD et René MARTIN (HR), Jacques PORCHER (P), Guillaume THIELEN et Geoffroy GERHARDS (BR), Pierre PILLOT (M) et les membres élus, Georges DORIGNY, Georges SCHMITT, François STEPMAN, alors qu'étaient excusés, Pierre BOCKEL, André BORD, Roger DEDOYARD, Paul MEYER, Georges THONY.

Le Président de séance fait approuver le P.V. de la réunion du 20 mai 1982 à Périgueux.

Pierre PILLOT, Président de la section Moselle, donne des détails sur l'A.G. qui se tiendra à SOLGNE le 12 juin 1983, dont le programme est approuvé comme suit : 10 h Rassemblement à SOLGNE pour la réunion des membres du C.C.

(Salle Polyvalente)

12 h Assemblée Générale de l'Amicale à SOLGNE (Salle Polyvalente)

13 h Repas (même adresse) à SOLGNE au prix de 120,- F TTC

Il est prévu que l'A.G. 1984 sera organisée par le Haut-Rhin près de Froideconche le 17 juin et que le Congrès de 1985 se tiendra à Strasbourg en principe au mois de Mai.

Les membres du C.C. renouvelables pour 3 ans par l'A.G. du 12 juin sont : André BORD (BR), Pierre BOCKEL (BR), Roger DEDOYARD (P), Gustave HOUVER (M), René PICARD (S).

Les nouvelles candidatures éventuelles sont à faire parvenir au Président HOUVER pour le 1er Mai 1983 au plus tard.

Parmi les projets d'activité des sections, on note que le Bas-Rhin organisera une sortie à Drachenbronn le 15 mai et le Haut-Rhin un Pèlerinage en octobre/novembre à Froideconche.

Entre autres préoccupations, le Bas-Rhin effectue des démarches en vue d'apposer une plaque-souvenir sur la Villa BAUMANN à Illkirch-Graffenstaden, ancien PC de MALRAUX.

Jacques PORCHER regrette qu'il soit impossible de réunir sa section à Paris. La majorité des membres ne répond jamais, mais les contacts personnels sont maintenus dans la mesure du possible.

Il est proposé, en cas de décès d'un membre de la BAL, de déposer avec le consentement de la famille une plaque-souvenir sur les tombes, en remplacement des gerbes qui ne sont jamais qu'éphémères.

Après quelques échanges d'idées, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 17 heures.

" B.R. "

Le Comité s'est réuni sous la présidence du Vice-Président Guillaume THIELEN le 14 janvier 1983. Mgr Pierre BOCKEL assistait en camarade à la séance se déroulant au cercle des Officiers. Une pensée fraternelle et affectueuse fut adressée au Président Julien CHILLES toujours hospitalisé.

L'Assemblée Générale aura lieu le 6 mai à 9 h 30 au cercle des Sous-Officiers, mais les candidatures au Comité devront parvenir au secrétaire Geoffroy GERHARDS avant le 1er Mars 1983.

La sortie avec la section "HR" aura lieu le 15 mai à Drachenbronn (menu à 40,- francs), complétée par la visite du musée du Pétrole à Merckwiller au cours de l'après-midi. Date de clôture de l'inscription de participation : 5 mai. Un car au départ de Strasbourg sera éventuellement frété selon le nombre de camarades désirant visiter cette importante forteresse de la Ligne Maginot.

Il serait souhaitable que la ville de Strasbourg donne le nom d'André MALRAUX à une artère ou à une place de la capitale de l'Alsace.

La municipalité de Collioures donnera le nom du CAPITAINE FIGUERES à l'une de ses rues.

A la réunion de 20 h du Comité le 18 février 1983, la présidence revient au Dr WÖRINGER étant donné l'indisponibilité du Vice-Président THIELEN Guillaume, auquel sont adressés les meilleurs vœux de santé par l'équipe présente (J.P. BURGER, R. BURGER, GERHARDS, MOTTI, SEGER, SERVIA)

Le renouvellement du Comité lors de l'Assemblée Générale de la Section prévoit les candidatures du Pasteur FRANTZ, de PHILIPPI et de KOPF, d'autres camarades pouvant se faire connaître. La liste des membres sera mise à jour.

Il serait utile que la section soit représentée à l'UDAC (UFAC) du Bas-Rhin. La séance est close à 21 h 45.

" H.R. "

Assemblée Générale du 27.02.83 à 15 heures.

Donnant suite à l'invitation du 9 février, les membres de la Section BITSCHENE, HOLBEIN, MARTIN et SCHUH se sont réunis avec le Comité composé du Secrétaire GROTZINGER et du Trésorier LIBOLD sous la présidence de MEYER en Assemblée Générale à Mulhouse au Restaurant du Marché de Gros, le 27 février 1983, pour statuer sur les années 1981 et 1982. De nombreuses dames étaient présentes et des membres des familles assistaient également à ce repas excellent. Après les salutations d'usage, le secrétaire présente le rapport d'activité : "... Notre dernière Assemblée Générale se tenait à Sewen le 6 juillet 1980 où nous étions une dizaine de membres accompagnés de nos charmantes épouses, dans une auberge du fond de cette vallée méconnue. Puis la section, en accord avec celle du Bas-Rhin, a participé ou a organisé les sorties communes du 21 septembre 1980 au plan incliné de St Louis-Artzwiller, avec les aventures du petit chemin de fer forestier d'Abreschwiller ; le 22 mai 1981 c'était l'Assemblée Générale de la Brigade à Epervain ; le 11 octobre 1981 notre ami LIBOLD a organisé notre sortie "Alsace" à l'église octogonale d'Ottmarsheim pour une matinée spirituelle et la visite des Musées du Chemin de fer et des Pompiers à Mulhouse. L'année 1982 verra le Congrès de l'Amicale à Périgueux - Brantôme. Le 20 juin 1982 c'est à notre tour d'organiser une rencontre inter-départementale à Froideconche : ce fut un jour merveilleux de rencontres et de souvenirs. La section était aussi aux obsèques de Mimi COLLAINE et récemment à celles du Président Julien CHILLES. Aujourd'hui nous sommes en Assemblée Générale (avec hélas, des amis absents), heureux de nous retrouver malgré les remarques attendrissantes sur le nombre de cheveux blancs ou grisonnants..."

Ce rapport fut approuvé à l'unanimité.

Le Président MEYER proposa l'adoption de deux vœux à transmettre au "CC", se référant d'une part la demande à celui-ci de faire un effort exceptionnel pour redonner vie à la section "P" et d'autre part de nommer un vice-président National à Strasbourg, le choix de la personnalité étant réservé à la section "BR". Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

Notre camarade HOLBEIN est ensuite nommé membre du Comité de la section "HR", tandis que le trésorier essaiera de trouver un trésorier-adjoint dans la région de Mulhouse. Raymond HOLBEIN se chargera de rassembler les Anciens de la BAL du Territoire de Belfort et environs (sauf Haut-Rhin et Vosges).

Le rapport financier de Julien LIBOLD est adopté à l'unanimité et décharge lui est donnée pour la bonne gestion de 1981 et 1982, tandis que le taux de la cotisation 1983 est confirmé à 50,- francs ("CC" : 5,- + Section "HR" : 20,- + Participation aux frais du Bulletin : 25,-). Les effectifs actuels sont de 41 membres, quelques membres sont en retard de paiement mais seront sollicités par le trésorier aux fins de se mettre à jour rapidement.

Après avoir félicité les membres ayant accepté des charges nouvelles au sein de l'Amicale ou ayant reçu des distinctions, fêté des mariages de leurs enfants, le Président adresse des salutations aux malades et aux trop nombreux absents de la section ce jour, puis fait observer une minute de recueillement à la mémoire de Mesdames BITSCHENE et COLLAINE, de Messieurs Jean-Jacques DOLLFUS, Julien CHILLES, Raymond WINTER, le commandant DANIEL (Paul WINTER), le Général BETHOUART et de tous les membres de l'Amicale et de leurs familles décédés au cours des deux dernières années.

On évoque ensuite le programme des rencontres futures : 12 mars 1983 ("CC" à Ostwald), le 15 mai (Drachenbronn et Merckwiller), le 12 juin (Metz), en septembre (Froideconche) ; 1984 (Assemblée Générale de l'Amicale au "CC") et 1985 (Congrès National de l'Amicale à Strasbourg pour commémorer le 40ème anniversaire de sa création, le 14 octobre 1945).

Il est échangé des idées sur le prochain livre de M. Léon MERCADET (5 rue de Paris - 94100 ST MAUR - Tel : 809.65.99), sur la reconstruction de la Croix de Lorraine au Staufen de Thann, sur l'historique du Bataillon "Rhin, et Moselle", dont quelques uns se souviennent de sa présence dans le secteur de Strasbourg début 1945, sur le Bulletin et les rues "Brigade Alsace-Lorraine d'André MALRAUX", question à reprendre avec le Comité après les élections municipales.

S'étaient excusés ou avaient donné procuration de vote les membres suivants : BALDENSPERGER, DENZER René, ERNST Paul, FISCHER Raymond, GRIMM Edouard, Madame HENTZY, KIENY François, MAROTEL Henri, OFFENSTEIN Marc, : SCHLUMBERGER, Madame SCHREIBER, WESPY Fernand, Madame VENTURELLI, ainsi que nos deux "Haut-Rhinois d'Honneur" BOCH René et BURGER Jean-Pierre. La grève des PTT avait peut-être empêché la distribution d'autres excuses avant le terme fixé pour l'inscription auprès du Trésorier LIBOLD, organisateur de cette réunion et dont il est remercié cordialement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, après avoir salué un certain nombre de personnalités de l'Amicale, dont les Présidents JACQUOT et HOVER, le Président a clos l'Assemblée Générale à 16 h 30.

Le Général d'Armée JACQUOT, auquel les membres présents avaient envoyé leurs pensées respectueusement amicales, a répondu dès le 3 mars en exprimant le plaisir qu'il a éprouvé en recevant ce témoignage.

Notre camarade Jean-Pierre BURGER en a fait autant avec beaucoup de chaleur, tout en espérant un "déferlement des troupes du Sud-Alsace" à Drachenbronn le 15 mai.

" S.O. "

Les membres de la section "Sud-Ouest" se sont réunis le dimanche 20 mars, pour leur assemblée de printemps, à Cendrieux, petite localité sise à 10 km de Vergt. "Messire" Hiver pour sa dernière journée de présence, cette année, avait gratifié le Périgord d'un temps splendide, ce qui réjouit fortement les épouses des amicalistes, parties à la découverte du charme agreste de la cité, la gent masculine s'enfermant au foyer Rural du lieu, sous la houlette d'Ernest HUTTARD.

Le nouveau Président de la section ouvre donc la séance en rappelant qu'il y a 40 ans, jour pour jour, le commando "Valmy" fut créé à Brantôme, il le fait avec un brin d'émotion et c'est très compréhensible, puisqu'il était un des cofondateurs.

Albert MAZIERE, le secrétaire, donne lecture du compte-rendu de la dernière réunion de septembre et cède la parole au trésorier Jean PUYPELAT, qui, non sans humour, souligne en tant que responsable des finances de la section qu'il connaît moins de soucis que FABIUS et DELORS pour celles de l'Etat;

tout le monde saisit instantanément que notre trésorerie particulière jouit d'une excellente santé ; L'assemblée rend encore une fois hommage aux organisateurs du Congrès et donne volontiers quitus à PUYPELAT pour la gestion 1982.

C'est au tour de Jean BAURES, qui fournit un succinct résumé des décisions prises lors de la réunion du Comité Central à Ilkirsch-Graffenstaden à laquelle il avait participé récemment.

Après lecture du texte nécrologique dédié à notre regretté camarade Léon DUBOURG, le Président fait observer une minute de silence. Le projet d'une plaque commémorative, en fer forgé et aux armes de la Brigade, pour le caveau de DUBOURG, est mis à l'étude.

Suite à une demande du Comité départemental, une subvention est votée pour l'érection d'un monument à la mémoire du Maréchal JUIN, place d'Italie à Paris. Henri BENTZ, de retour de Provence où il vient de passer l'hiver, sans pour autant jouer à la marmotte, et rencontré fréquemment SCHATZI, présente un dossier fort avancé, relatif à l'inauguration d'une rue FIGUIERES, à Collioure, du nom de l'ancien commandant de "VERDUN", tué au combat.

Pour fêter dignement les retrouvailles entre gens du Sud-Ouest et Mosellans, dans le cadre de la prochaine Assemblée Générale à Metz, la section organise un déplacement de quatre jours, en car, du 10 au 13 juin. Le programme complet sera diffusé à tous les membres de la section afin que les inscriptions puissent être reçues dans les meilleurs délais.

Les frais d'impression du Bulletin ayant subi une substantielle majoration, les cotisations pour 1983 en sont relevées d'autant. Dont acte, plus spécialement pour les ineffables retardataires de toujours.

La réunion terminée, un dépôt de gerbe a lieu au monument aux Morts, en présence de la municipalité nouvellement reconduite, ceci pour associer dans le souvenir, les enfants de cette commune morts pour la Patrie, et nos propres compagnons disparus, dont beaucoup étaient issus des camps ANCEL implantés à Cendrieux pendant la période trouble de 1944.

Un substantiel repas, à l'Hôtel du Parc, place Marty, à Vergt, clôt cette journée "Brigade", dans une ambiance très détendue.

R. BERGOULL

SECRETARIAT AUX ANCIENS COMBATTANTS

Dans le troisième Gouvernement Maurois, Jean Laurain a été nommé le 24 mars 1983 Secrétaire d'Etat, le Ministère des Anciens Combattants étant devenu un Secrétariat d'Etat rattaché au Ministère de la Défense de Charles Hernu.

Nous souhaitons bonne chance à M. le Secrétaire d'Etat Jean Laurain de Metz, qui voit ainsi renouvelée la confiance du Premier Ministre et du Président de la République.

COTISATIONS 1983

La participation aux frais du Bulletin pour 1983 a été fixée à 25 francs. Elle est comprise dans la cotisation encaissée par chaque section, les Trésoriers se chargeant de la verser à Paul MEYER.

En ce qui concerne les camarades appartenant à une petite section "en sommeil", prière de bien vouloir verser ces 25,- F directement à Paul Meyer (161 rue Théodore Deck 68500 GUEBWILLER), soit par chèque bancaire ou CCP (LYON 138814 H).

CHANGEMENTS D'ADRESSES

MAROTEL Henri - 6 impasse des Bouleaux - 88560 ST MAURICE SUR MOSELLE
GAUTHIER Jean Alexandre - CENDRIEUX 24380 VERGT

SILENCE

Si je fais un instant de silence, je me mets à écouter tout ce qui grouille autour de moi. C'est invraisemblable ce qui se passe : "on va, on vient, on signe, on polycopie, on fait des rapports en treize exemplaires, on est en réunion toute la journée, on téléphone en vain toute la journée à des gens qui sont toujours en réunion..."

Ne sommes-nous pas tous devenus des "fonctionnaires dans une société hyperactivée, non par ce qu'elle crée, mais par son fonctionnement même, une société qui n'a d'autre finalité que de fonctionner de plus en plus vite, mais à grand bruit de circulaires et de discours." (*)

Ainsi, je constate avec étonnement : "dans cette société personne ne s'ennuie, personne n'a le temps d'aimer personne". Qui prend le temps de manger lentement son repas frugal, de réfléchir dans le silence au sens de la vie et de son être, de rester des minutes sans rien dire face à son ami en visite, de respirer les senteurs de la forêt, de regarder au loin dans la plaine monter la brume au soir, d'écouter la cloche qui tinte dans le village lointain, de comprendre le silence ?

Il y a quelques semaines, je m'en fus dans une abbaye servant de monastère à quelques moines de noir et de blanc vêtus, agenouillés - à deux genoux - devant un Christ en croix suspendu invisiblement en haut de l'immense dôme dépouillé de toute image. Il n'y avait qu'une Vierge en pierre tenant son enfant Jésus, taillé dans la même roche. Et un seul cierge : la Lumière Eternelle. Pas un bruit, pas un soupir, pas un mot.

Alors un moine se leva. Je n'ai pas mesuré son effort, car aussitôt jaillissait d'un orgue modeste un hymne à la gloire de Dieu. Je ne suis pas spécialement pieux, c'est pourquoi je vis dans cet instant des générations de religieux et de moniales combler ces voûtes et psalmodier des paroles de louanges. Mais parmi eux furent aussi une foule de guerriers. Ces soldats vous ressemblaient. C'était vous, c'étaient vos compagnons des champs de bataille, des légions et des légions. Si vous allez là-bas, que vous trouverez avec un peu d'astuce, laissez-vous gagner par le silence en vous dépouillant de vos problèmes présents. Ensuite... vous reviendrez participer à la vie, qui est une fête perpétuelle.

Paul MEYER

(*) Pierre Emmanuel - FCE 1877 - 18.11.1982

REFLEXIONS

Le drame des boat-people n'émeut plus personne. La faim dans le monde ne révolte plus personne, mais fait naître le collectivisme qu'on fuit pour retomber dedans.

Quand le jeu est fini, le roi et le pion retournent dans la même boîte.
(Proverbe italien)

La bravoure du champ de bataille se porte maintenant à la boutonnière et meurt au musée.
(Isabel Raingo)

La démission morale est érigée aujourd'hui en acte de courage et la lâcheté en héroïsme.
(André Piettre)

C'est chose royale, quand on fait du bien, d'entendre dire du mal de soi.
(Marc Aurèle)

"DEFENSE DES LORRAINS EXPULSES OU DEPLACES"
PENDANT L'ANNEXION DE 1940-1945

Les documents recopiés ci-après ont été retrouvés dans des archives personnelles de notre camarade Georges Tessier, Président de la Section S. En son temps, ils avaient fait l'objet d'une diffusion "sous le manteau" sur l'initiative de Monsieur Gabriel Hocquard, Maire de METZ, réfugié en Haute-Savoie.

Il en ressort que les Lorrains n'avaient pas été abandonnés à leur sort cruel et injuste, mais ces protestations restèrent lettre morte auprès de l'envahisseur. En tous cas elles n'empêchèrent pas l'incorporation de force des Lorrains et des Alsaciens dans l'armée allemande, ce dont le Bulletin a déjà fait mention.

N° 7.889.AE

Wiesbaden, le 18 novembre 1940

Le Général de Corps d'Armée DOYEN,
Président de la Délégation Française
auprès de la Commission Allemande d'Armistice
à
Monsieur le Président de la Commission
Allemande d'Armistice, Général de l'Infanterie VON STUPNAGEL

Mon Général,

A la date du 3 novembre, le représentant de l'Office des Affaires Etrangères de la Commission Allemande d'Armistice a fait connaître que les trains de Lorrains "désireux de rentrer en France libre" allant à partir du même jour être mis en route vers la zone occupée, il demandait que le Gouvernement Français en fut immédiatement prévenu afin de pouvoir prendre les mesures nécessaires à leur accueil. Malgré l'intervention personnelle de M. LAVAL auprès de M. BURCKEL, la mesure annoncée a été suivie d'effets et, à la date de ce jour 31 trains de Lorrains arrachés à leurs foyers, ont été dirigés sur Lyon.

D'ordre de mon Gouvernement, je suis chargé d'élever une protestation solennelle contre ces expulsions qui, quelque soit l'aspect sous lequel on les présente sont absolument contraires au droit des gens, aux règles universellement reconnues de l'équité et de l'humanité et sans justification possible, dans le principe comme dans l'application.

La France se trouve placée en présence d'un acte de force qui est en contradiction formelle aussi bien avec la Convention d'Armistice qu'avec les assurances récemment exprimées d'un désir de collaboration entre les deux pays. Bien au contraire : dans son Art. 16 que la Commission Allemande a fréquemment invoqué en ce qui concerne spécialement les départements de l'Est, la Convention Allemande d'Armistice stipule la réinstallation des réfugiés dans les régions où ils étaient domiciliés. La création de nouveaux réfugiés constitue une violation de cette convention.

La France se trouve en présence d'un acte injuste qui frappe des populations paisibles auxquelles le Reich n'a rien à reprocher et qui, installées depuis des siècles sur ces territoires en ont fait une région particulièrement prospère.

La décision inattendue des autorités allemandes est également un acte inhumain, en plein hiver. À l'improviste, des familles doivent quitter leurs foyers en n'emportant qu'un strict minimum d'objets personnels et une quantité d'argent insuffisante pour pouvoir vivre ne fut-ce que quelques semaines. Des milliers de Français sont ainsi brusquement plongés dans la misère sans que leur pays, déjà lui-même éprouvé, surpris par la soudaineté et l'ampleur de la mesure prise à son insu, soit en état de leur assurer du jour au lendemain une vie convenable.

Cet exode et les conditions dans lequel il se poursuit provoque la plus douloureuse et la plus pénible impression sur toute la nation française. Celle-ci est particulièrement émue des indications qui ont été données aux Lorrains et d'après lesquelles le Gouvernement Français est à l'origine de leurs malheurs. C'est en effet ce que tendent à faire croire les textes apposés dans certains villages et dont la population a été appelée à choisir entre le déportement vers l'Est du Reich ou le départ vers la France non-occupée (affiche dont le texte est ci-joint).

C'est également ce que tend à laisser supposer l'affirmation que ces populations avaient été incitées à solliciter elles-mêmes leur départ à la suite d'appels lancés par la Radio-Diffusion de Bordeaux. En admettant même que ces appels aient eu lieu, il convient de faire remarquer que le poste de Bordeaux est sous le contrôle allemand. La bonne foi de ces Lorrains a été trompée comme en ont témoigné leurs réactions à leur arrivée en France libre.

Le Gouvernement Français me charge, dans la présente protestation de faire ressortir tout particulièrement auprès de vous le caractère inadmissible du procédé qui consiste à vouloir rejeter sur lui la responsabilité d'un acte de force, à la fois injuste et inhumain et à prendre en son nom et à son insu, vis-à-vis des victimes l'engagement d'indemnisation que mentionne l'affiche en question.

La France n'a pas souscrit à ce transfert de populations. Elle ne peut l'accepter. Elle ne cessera d'en contester le bien-fondé. Elle réserve entièrement sur ce point ses droits et ceux de ses ressortissants en présence du fait accompli, et en attendant qu'il soit rendu justice à ces populations françaises arrachées de leurs foyers en violation du droit des gens et de la Convention d'Armistice, le Gouvernement Français demande que, pour éviter à des Lorrains l'aggravation des souffrances qui les menacent

1. il soit mis fin immédiatement à ces expulsions
2. les populations déjà expulsées et pour lesquelles il n'existe aucune possibilité d'absorption en zone libre, puissent à leur demande être dirigées vers des départements de leur choix dans la zone occupée et notamment dans la zone B où elles pourraient trouver soit des moyens d'existence, soit des parents susceptibles de les recevoir.

Le peuple français ne comprendrait pas que le Gouvernement du Reich n'eut pas à coeur de réparer lui-même les torts qui ont été commis envers des dizaines de milliers de personnes par ses autorités locales.

Veuillez agréer, mon Général, l'assurance de ma haute considération.

signé : Général DOYEN

RB

C O P I E

Le Général Président

22 février 1943

N° 43290/AE

Le Général de Corps d'Armée BERARD
Président de la Délégation Française
auprès de la Commission Allemande
d'Armistice
à
Monsieur le Général des Artilleries VOGL
Président de la Commission Allemande
d'Armistice

OBJET : Déportation en Allemagne d'habitants
du Département de la Moselle

Mon Général,

A de nombreuses reprises, le Gouvernement Français a protesté contre le transfert en Allemagne de familles habitant le Département de la Moselle.

Le 17 septembre 1941, par lettre 25.917/AE, le Président de la Délégation Française s'était élevé auprès de vous, de la façon la plus formelle, contre les expulsions frappant, dans ce Département, les parents des jeunes gens qui avaient quitté la Moselle pour éviter d'être incorporés dans le Service du Travail.

Le 18 octobre 1941, par lettre 27.364/AE, il renouvelait cette protestation en citant un certain nombre de ces particuliers et soulignait l'intérêt porté par le Maréchal Chef de l'Etat Français aux familles internées en Allemagne.

Le 19 mai 1942, la délégation française demandait à la Commission Allemande d'Armistice d'agir auprès des Autorités compétentes pour que soient le plus tôt possible rapatriées dans leurs foyers les familles lorraines déportées en Allemagne.

Enfin le 3 septembre 1942, dans un entretien avec Monsieur ABETZ, Ambassadeur d'Allemagne, à Paris, Monsieur Pierre LAVAL, Chef du Gouvernement Français, portait lui-même, entre autres mesures, contre les déportations dont étaient frappées les familles lorraines. Cette démarche a été portée à la connaissance de la Commission Allemande d'Armistice le 1er octobre 1942, au cours d'une entrevue que le Général BEYNET avait sollicitée, dans ce dessein, du Contre-Amiral WEVER, présidant par intérim la Commission Allemande d'Armistice.

En dépit de ces protestations répétées, les déportations se poursuivaient dans le Département de la Moselle, ainsi que le montrent les faits suivants portés récemment à la connaissance des Autorités Françaises.

Le 19 janvier dernier, 10 autobus sont arrivés à Sainte-Marie-aux-Chênes et ont emmené des habitants de cette localité vers une destination inconnue. Des habitants de la région de Hayange ont été également transportés en camions vers l'Allemagne. Plusieurs trains de déportés ont quitté Metz en Direction du Gouvernement Général, des villages entiers ont été à peu près vidés de leurs occupants. Enfin, entre le 20 et le 28 janvier, 20.000 Lorrains environ auraient été transférés dans les régions orientales du Reich sans qu'aucun motif n'ait été invoqué pour justifier de pareilles mesures.

Ces déportations massives et impitoyables, frappant douloureusement des populations innocentes, installées en Lorraine depuis des siècles, ne sauraient être considérées comme conformes aux règles d'humanité universellement admises.

Elles outrepassent de plus les droits que la puissance occupante tient de la Convention d'Armistice. Cette Convention ne renferme, en effet, aucune clause spéciale relative aux Départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, et le Reich ne peut valablement leur appliquer un régime différent de celui des autres Départements français occupés. Comme dans ces derniers, ses droits y sont limités et ses devoirs définis par les règles du Droit des Gens, reconnues par les puissances signataires de la Convention de La Haye du 18 octobre 1907.

C'est en m'appuyant sur ces arguments d'humanité et de droit que je renouvelle solennellement auprès de vous, mon Général, les protestations antérieures de la Délégation Française demeurées jusqu'à ce jour sans réponse. Le Gouvernement Français insiste pour qu'un terme soit mis à ce régime de déportation et pour que les habitants de la Moselle déjà transférés en Allemagne puissent regagner leurs foyers dans le plus bref délai possible.

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir intervenir dans ce sens auprès des Hautes Autorités Allemandes compétentes et d'appeler leur attention sur les graves conséquences de mesures qui, heurtant les sentiments profonds de la population française, ne sont pas de nature à faciliter la tâche du Gouvernement Français dans ses rapports avec le Gouvernement du Reich.

Veuillez agréer, mon Général, l'assurance de ma haute considération.

signé : BERARD

*

LA RACE INFÉRIEURE

Citation d'un rapport allemand saisi :

"Le problème de la race sera envisagé en premier, à seule fin que les gens qui ont une valeur raciale soient déportés en Allemagne et que tous les gens inférieurs du point de vue de la race soient déportés en France."

Le Tribunal Militaire International de Nuremberg, dans un jugement du 1er octobre 1945, précise que furent crimes de guerre les crimes contre l'humanité et notamment la mesure d'expulsion allemande, ainsi que le problème de la race.

Il est aussi rappelé le pillage systématique des propriétés publiques et privées perpétré en Alsace et en Lorraine par les nazis.

C'est ainsi que furent traités les Alsaciens et les Lorrains ayant manifesté leur patriotisme français à une époque durant laquelle certains égarés, soutenus matériellement par des formations allemandes, luttèrent ouvertement pour l'autonomisme alsacien-lorrain.

Nous avons pardonné, mais nous n'avons pas oublié. Aujourd'hui, nous sommes impatients de voir enfin indemnisées toutes les Victimes du Nazisme en commençant par les Incorporés de Force et les anciens de Tambow et autres camps russes.

*